PROCÈS-VERBAL

Réunion ordinaire du Conseil municipal des Hautes-Terres
le mardi 22 septembre 2026, à 19 h,
à la salle du conseil de l'Hôtel de ville, située à l'édifice Nancy Lainey-Thériault

Présents : Cathy Paulin, mairesse;
Suzanne Thériault, conseillère générale;
Michel Haché, conseiller général;
Denise Thériault, conseillère quartier 1;
Étienne Cormier, conseiller quartier 2;
Edna Frigault, conseiller quartier 3;
Nathalie Mallais Comeau, conseillère quartier 4;
Danny Comeau, conseiller quartier 5;
Henri Battah, conseiller quartier 6;
Daniel Hachey, directeur général par intérim/trésorier;
Amyka Richard, greffière adjointe par intérim et communications.

Absents :

ÉBAUCHE

1. **Appel à l'ordre**
 Madame la mairesse appelle l'assemblée à l'ordre à 19 h 01 et souhaite la bienvenue aux personnes présentes.

2. **Constatation du quorum**
 La greffière adjointe par intérim confirme qu'il y a quorum.

3. **Déclaration de conflit d'intérêts**
 Aucun conflit d'intérêt.

4. **Lecture et adoption de l'ordre du jour**
 Madame la mairesse fait la lecture de l'ordre du jour.
 Il est ensuite proposé par le conseiller Michel Haché et appuyé par le conseiller Étienne Cormier, que l'ordre du jour soit adopté, tel que lu.

 Adoptée à l'unanimité.

Résolution no 2026-09-124

Municipalité des Hautes-Terres
1040, rue du Parc, Unité 6, Paquetville NB E8R 1J7
(506) 718-1196 | info@mdht.ca

5. Adoption des procès-verbaux

5.1. Adoption du procès-verbal de la réunion ordinaire du 28 juillet 2026

Il est proposé par la conseillère Nathalie Mallais Comeau et appuyé par le conseiller Henri Battah, que le procès-verbal de la réunion ordinaire du 28 juillet 2026 soit adopté.

Adoptée à l'unanimité.

Résolution no 2026-09-125

5.2. Adoption du procès-verbal de la réunion extraordinaire du 12 août 2026

Il est proposé par le conseiller Danny Comeau et appuyé par la conseillère Suzanne Thériault, que le procès-verbal de la réunion extraordinaire du 12 août 2026 soit adopté.

Adoptée à l'unanimité.

Résolution no 2026-09-126

5.3. Adoption du procès-verbal de la réunion extraordinaire du 1er septembre 2026

Il est proposé par la conseillère Suzanne Thériault et appuyé par la conseillère Denise Thériault, que le procès-verbal de la réunion extraordinaire du 1er septembre 2026 soit adopté.

Adoptée à l'unanimité.

Résolution no 2026-09-127

5.4. Adoption du procès-verbal de la réunion extraordinaire du 14 septembre 2026

Il est proposé par la conseillère Denise Thériault et appuyé par la conseillère Nathalie Mallais Comeau, que le procès-verbal de la réunion extraordinaire du 14 septembre 2026 soit adopté.

Adoptée à l'unanimité.

Résolution no 2026-09-128

6. Affaires découlant du procès-verbal

La greffière adjointe par intérim présente le rapport des affaires découlant du procès-verbal.

Le rapport est annexé au procès-verbal.

7. Correspondance

Aucune question ou commentaire de la part du Conseil.

ÉBAUCHE

8. Affaires nouvelles, résolutions et arrêtés municipaux

8.1. Rapport du comité plénier du 12 août 2026

Le directeur général par intérim présente le rapport du comité plénier du 12 août 2026.
Le rapport est annexé au procès-verbal.

8.2. Rapport du comité plénier du 14 septembre 2026

Le directeur général par intérim présente le rapport du comité plénier du 14 septembre 2026.
Le rapport est annexé au procès-verbal.

8.3. Politique sur les comités du conseil municipal

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal souhaite mettre en place un cadre uniforme pour la création, le fonctionnement et la gestion des comités du conseil municipal;

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal dispose déjà d'un comité des dons, mais qu'aucune politique ne définit actuellement le fonctionnement, le mandat, la composition et les responsabilités des comités du conseil;

CONSIDÉRANT QUE le conseil souhaite notamment mettre en place un comité des finances et un comité des ressources humaines;

Il est proposé par la conseillère Edna Frigault et appuyé par le conseiller Michel Haché que le conseil municipal mandate la direction générale de préparer une politique sur les comités du conseil municipal afin d'établir un cadre régissant notamment la création, le mandat, la composition, les responsabilités, le fonctionnement et l'assignation des comités du conseil, incluant les comités existants et ceux qui pourraient être créés ultérieurement.

ET QUE le projet de politique soit présenté au conseil municipal pour considération et adoption lors d'une prochaine réunion.

Adopté à l'unanimité.

Résolution no 2026-09-129

8.4. Demande de débenture pour projets complétés

CONSIDÉRANT QUE des projets financés par des emprunts sont terminés;

Il est proposé par le conseiller Étienne Cormier et appuyé par la conseillère Suzanne Thériault qu'il soit résolu que la greffière adjointe par intérim soit autorisée à émettre et à vendre à la Corporation de financement des municipalités du Nouveau-Brunswick une débenture du gouvernement local de la Municipalité des Hautes-Terres d'un montant de 444 000.00 $ selon les conditions stipulées par la Corporation de financement des municipalités du Nouveau-Brunswick, et il est résolu que le gouvernement local de la Municipalité des Hautes-Terres convient d' émettre des

ÉBAUCHE

chèques postdatés à l'ordre de la Corporation de financement des municipalités du Nouveau-Brunswick, sur demande, pour payer le capital et les intérêts de ladite débenture.

ET QU'IL SOIT RÉSOLU QUE les marges de crédit correspondantes, une fois payées, soient fermées

Adopté à l'unanimité.

Résolution no 2026-09-130

8.5. Mise en vente d'un bien excédentaire – Chevrolet Silverado 2010

CONSIDÉRANT QUE le camion Chevrolet Silverado 2010, étant désuet, doit être déclaré comme bien excédentaire;

Il est proposé par le conseiller Henri Battah et appuyé par la conseillère Edna Frigault que la direction générale se charge, pour le compte de la municipalité, de lancer un appel d'offres pour la vente du camion Chevrolet Silverado 2010;

ET IL EST PROPOSÉ ÉGALEMENT QUE les offres reçues soient présentées au conseil municipal pour décision et acceptation finale.

Adopté à l'unanimité.

Résolution no 2026-09-131

8.6. Mise en vente d'un bien excédentaire – Ford Econoline 1997

CONSIDÉRANT QUE le camion Ford Econoline 1997, étant désuet, doit être déclaré comme bien excédentaire;

Il est proposé par le conseiller Michel Haché et appuyé par la conseillère Denise Thériault que la direction générale se charge, pour le compte de la municipalité, de lancer un appel d'offres pour la vente du camion Ford Econoline 1997;

ET IL EST PROPOSÉ ÉGALEMENT QUE les offres reçues soient présentées au conseil municipal pour décision et acceptation finale.

Adopté à l'unanimité.

Résolution no 2026-09-132

8.7. Mise en vente d'un bien excédentaire – GMC W5500 Van 2005

CONSIDÉRANT QUE le camion GMC W5500 Van 2005, étant désuet, doit être déclaré comme bien excédentaire;

ÉBAUCHE

Il est proposé par le conseiller Étienne Cormier et appuyé par la conseillère Edna Frigault que la direction générale se charge, pour le compte de la municipalité, de lancer un appel d'offres pour la vente du camion GMC W5500 Van 2005;

ET IL EST PROPOSÉ ÉGALEMENT QUE les offres reçues soient présentées au conseil municipal pour décision et acceptation finale.

Adopté à l'unanimité.

Résolution no 2026-09-133

8.8. Plan triennal pour le programme de partenariat pour les routes provinciales-municipales (PRPM)

Le directeur des travaux publics, Guy Paulin, présente le plan triennal aux membres du conseil municipal.

Il est proposé par le conseiller Henri Battah et appuyé par la conseillère Nathalie Mallais Comeau que le document intitulé *Plan triennal du programme de PRPM de 2029-2031* de la Municipalité des Hautes-Terres soit adopté, tel que présenté.

Adopté à l'unanimité.

Résolution no 2026-09-134

8.9. Modification de l'arrêté de zonage de Paquetville pour le dossier S. Godin Entreprises Ltée - Demande de remboursement des frais

CONSIDÉRANT QUE S. Godin Entreprises Ltée avait versé une somme de 1 000 $ à la Municipalité des Hautes-Terres relativement au processus de modification de zonage concernant la propriété située au 1031, rue des Fondateurs, à Paquetville (NID 20512620 et 20119046);

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal a accepté de mettre fin au processus de modification de zonage par la résolution no 2026-09-111;

CONSIDÉRANT QUE S. Godin Entreprises Ltée a demandé le remboursement de la somme versée pour ce processus;

Il est proposé par la conseillère Denise Thériault et appuyé par la conseillère Suzanne Thériault qu'il soit résolu que la Municipalité des Hautes Terres rembourse à S. Godin Entreprises Ltée la somme de 1 000 $ versée relativement au processus de modification de zonage concernant la propriété située au 1031, rue des Fondateurs, à Paquetville (NID 20512620 et 20119046).

Adopté à l'unanimité.

Résolution 2026-09-135

ÉBAUCHE

8.10. Modification de l'arrêté de zonage de Paquetville pour le Catalogue SCHL

Résolution du Conseil concernant la publication des avis en vertu de l'article 111(1) de la *Loi sur l'urbanisme*

Sujet : Modification au zonage de Paquetville pour le Catalogue de conception de la Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL)

CONSIDÉRANT QUE le Conseil a été saisi d'une demande de modification à l'arrêté de zonage par la Municipalité des Hautes-Terres et que cette demande a pour but *que la municipalité puisse adopter le Catalogue de conception de la Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL) par droit;*

CONSIDÉRANT QUE l'article 111(1) de ladite Loi prescrit la publication d'avis publics relativement à l'adoption d'un tel arrêté modificateur;

Il est proposé par la conseillère Suzanne Thériault et appuyé par la conseillère Denise Thériault QU'IL SOIT RÉSOLU QUE :

a) La greffière adjointe par intérim se charge au nom et pour le compte du Conseil, de donner dans les délais prescrits à l'article 111(1), les avis publics conformes aux prescriptions de l'article 111(4) de la Loi sur l'urbanisme;

b) l'étude des objections au projet d'arrêté soit fixée au 27 octobre 2026 en la salle du conseil de l'Hôtel de ville de la Municipalité des Hautes-Terres, située à l'édifice Nancy Lainey Thériault, à Paquetville NB, à 19 h.

Le conseiller Danny Comeau s'absente de la salle de réunion à 20 h 03.

Adopté à l'unanimité.

Résolution no 2026-09-136

8.11. Modification de l'arrêté de zonage de Saint-Isidore pour le Catalogue SCHL

Résolution du Conseil concernant la publication des avis en vertu de l'article 111(1) de la *Loi sur l'urbanisme*

Sujet : Modification au zonage de Saint-Isidore pour le Catalogue de conception de la Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL)

CONSIDÉRANT QUE le Conseil a été saisi d'une demande de modification à l'arrêté de zonage par la Municipalité des Hautes-Terres et que cette demande a pour but *que la municipalité puisse adopter le Catalogue de conception de la Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL) par droit;*

ÉBAUCHE

CONSIDÉRANT QUE l'article 111(1) de ladite Loi prescrit la publication d'avis publics relativement à l'adoption d'un tel arrêté modificateur;

Il est proposé par le conseiller Henri Battah et appuyé par la conseillère Nathalie Mallais Comeau QU'IL SOIT RÉSOLU QUE :

c) La greffière adjointe par intérim se charge au nom et pour le compte du Conseil, de donner dans les délais prescrits à l'article 111(1), les avis publics conformes aux prescriptions de l'article 111(4) de la Loi sur l'urbanisme;

d) l'étude des objections au projet d'arrêté soit fixée au 27 octobre 2026 en la salle du conseil de l'Hôtel de ville de la Municipalité des Hautes-Terres, située à l'édifice Nancy Lainey Thériault, à Paquetville NB, à 19 h.

Le conseiller Danny Comeau revient dans la salle de réunion à 20 h 06.

Adopté à l'unanimité.

Résolution no 2026-09-137

8.12. Demande de trajet VTT 4 saisons – Club de VTT Acadien Ltée

CONSIDÉRANT QUE le Club V.T.T. Acadien Ltée sollicite l'appui de la Municipalité des Hautes-Terres afin de permettre l'utilisation à l'année d'une portion de la rue Lavigne par les véhicules tout-terrain (VTT);

CONSIDÉRANT QUE cette demande vise une portion d'environ 2,1 km de la rue Lavigne afin de permettre l'accès au Camp Cormier durant les quatre saisons;

CONSIDÉRANT QUE le Club V.T.T. Acadien Ltée doit obtenir les autorisations requises du gouvernement du Nouveau-Brunswick, notamment un permis d'utilisation de la route (HUP), avant de pouvoir utiliser cette portion de la rue;

Il est proposé par le conseiller Étienne Cormier et appuyé par la conseillère Edna Frigault que le conseil municipal appuie la demande du Club V.T.T. Acadien Ltée visant l'utilisation à l'année d'une portion de la rue Lavigne par les VTT et autorise le Club à entreprendre les démarches nécessaires auprès du ministère des Transports et de l'Infrastructure du Nouveau Brunswick afin d'obtenir les autorisations requises.

ET QUE cette autorisation de la Municipalité soit conditionnelle à l'obtention de toutes les autorisations et permis requis par le ministère des Transports et de l'Infrastructure du Nouveau-Brunswick et les autres autorités compétentes.

Adopté à l'unanimité.

Résolution no 2026-09-138

ÉBAUCHE

9. Demandes de renseignements et annonces des membres du Conseil

- Le conseiller Michel Haché souligne le succès de la Fête des récoltes malgré une baisse de participation cette année. Il mentionne également avoir participé à une marche de financement pour la paroisse de St-Isidore et félicite les organisateurs. Il souligne l'ouverture officielle du nouveau parc de Notre-Dame-des-Érables le 4 octobre prochain. Il demande ensuite un suivi concernant le dossier de l'ascenseur du Club de l'Âge d'Or de St-Sauveur ainsi que le transfert du terrain situé au coin de Tilley Road. Le directeur général par intérim confirme que les deux dossiers progressent.

- Le conseiller Danny Comeau remercie le conseiller Michel Haché pour son implication dans le dossier de l'ascenseur. Il souligne également la création du Comité Relève et Tradition Saint-Sauveur, un groupe composé principalement de jeunes visant à revitaliser les activités communautaires dans le secteur. Il invite la population à participer à leur prochaine activité prévue le 26 septembre à l'ancienne école de St-Sauveur. Il mentionne également le début des travaux liés à la nouvelle tour de télécommunication à St-Sauveur et souhaite que celle-ci contribue à améliorer le service cellulaire.

- La conseillère Edna Frigault souligne à son tour l'ouverture prochaine du nouveau parc de Notre-Dame-des-Érables ainsi que les activités prévues à cette occasion. La mairesse précise qu'une fin de semaine complète d'activités est prévue les 3 et 4 octobre.

- La mairesse Cathy Paulin félicite les bénévoles impliqués dans l'organisation du Paquetstock et de la Fête des récoltes. Elle souligne l'importance de ces événements rassembleurs pour la communauté et souhaite voir davantage d'activités similaires dans les années à venir. Elle souligne également la rentrée scolaire et adresse une pensée aux élèves ainsi qu'au personnel scolaire. Enfin, elle revient sur la Semaine de la municipalité et mentionne son souhait de développer davantage d'activités dans le cadre de cette célébration l'an prochain. Elle informe également les citoyens qu'une réunion extraordinaire du conseil municipal aura lieu le 23 septembre 2026 à 17 h. Elle précise qu'une séance à huis clos est prévue au début de la rencontre et invite les citoyens à se joindre à la portion publique de la réunion, qui devrait débuter vers 19 h selon la durée des discussions tenues à huis clos.

10. Présentations et interventions du public

Des citoyens interviennent sur divers sujets d'intérêt municipal.

Un citoyen demande un suivi concernant le projet de signalisation de la Municipalité des Hautes-Terres. Madame la mairesse indique que le conseil souhaite attendre la réception des états financiers avant de prendre une décision finale concernant ce dossier.

Un citoyen de Bois-Blanc soulève des préoccupations concernant l'utilisation d'un bâtiment situé sur le terrain de jeux de Bois-Blanc par un club de motocyclistes. Le directeur général par intérim indique que la municipalité est au courant du dossier. Madame la mairesse précise que la propriété étant située dans un district de services locaux, les règlements municipaux ne peuvent actuellement être appliqués. Le citoyen souhaite que cet usage soit pris en considération lors de l'élaboration du futur plan rural.

ÉBAUCHE

Une citoyenne remercie le conseil pour le suivi effectué dans le dossier du terrain de Tilley-Road. Elle félicite également les membres du conseil pour leur collaboration ainsi que le directeur général par intérim pour son travail. Elle demande ensuite quand les réunions du conseil seront diffusées sur YouTube. Le conseil indique que ce sujet sera discuté lors d'un prochain comité plénier.

Un citoyen revient sur le dossier du trajet de VTT quatre saisons sur le chemin Lavigne à Maltempec. Il demande au conseil de s'assurer que toutes les options soient évaluées avant de rendre une décision et mentionne la présence de terrains appartenant à la province dans ce secteur.

Une citoyenne informe le conseil qu'elle a récemment hérité d'une propriété à Hacheyville sur laquelle passe un sentier de VTT. Elle mentionne qu'une entente conclue en 1999 avec son défunt père ne permettait pas la circulation des VTT sur cette propriété et indique qu'elle ne souhaite pas maintenir ce droit de passage. Le directeur général par intérim précise qu'il est au courant du dossier et qu'il appartient au propriétaire d'autoriser ou non l'accès à son terrain. Certains membres du conseil recommandent à la citoyenne de communiquer avec le Club VTT La Rivière. La conseillère Denise Thériault, membre du comité du Club VTT La Rivière, offre également son aide afin d'effectuer les vérifications et suivis nécessaires.

Une citoyenne informe le conseil qu'elle travaille depuis plus d'un an sur un projet qu'elle souhaiterait éventuellement développer à l'ancienne école de Saint-Sauveur. Elle mentionne éprouver des difficultés à obtenir des réponses et des orientations concernant les démarches à suivre auprès de la municipalité. En réponse à une question de Madame la mairesse, la citoyenne confirme qu'aucune proposition officielle n'a encore été déposée. Le directeur général par intérim lui explique qu'une proposition détaillée devrait être soumise afin de permettre à la municipalité d'évaluer le projet et les besoins qui y sont associés.

11. Ajournement

Le conseiller Étienne Cormier propose l'ajournement et la séance est levée à 20 h 51.

ÉBAUCHE

Cathy Paulin
Mairesse

Amyka Richard
Greffière adjointe par intérim

ORDRE DU JOUR

Réunion ordinaire du Conseil municipal des Hautes-Terres
le mardi 22 septembre 2026, à 19 h,
à la salle du conseil de l'Hôtel de ville, à l'édifice Nancy Lainey-Thériault

1. Appel à l'ordre;

2. Constatation du quorum;

3. Déclaration de conflit d'intérêts;

4. Lecture et adoption de l'ordre du jour;

5. Adoption des procès-verbaux

5.1. Adoption du procès-verbal de la réunion ordinaire du 28 juillet 2026;

5.2. Adoption du procès-verbal de la réunion extraordinaire du 12 août 2026;

5.3. Adoption du procès-verbal de la réunion extraordinaire du 1er septembre 2026;

5.4. Adoption du procès-verbal de la réunion extraordinaire du 14 septembre 2026;

6. Affaires découlant du procès-verbal;

7. Correspondance;

8. Affaires nouvelles, résolutions et arrêtés municipaux :

8.1. Rapport du comité plénier du 12 août 2026;

8.2. Rapport du comité plénier du 14 septembre 2026;

8.3. Politique sur les comités du conseil municipal;

8.4. Demande de débenture pour projets complétés;

8.5. Mise en vente d'un bien excédentaire – Chevrolet Silverado 2010;

8.6. Mise en vente d'un bien excédentaire – Ford Econoline 1997;

8.7. Mise en vente d'un bien excédentaire – GMC W5500 Van 2005;

...2

8.8. Plan triennal pour le programme de partenariat pour les routes provinciales-municipales (PRPM);

8.9. Modification de l'arrêté de zonage de Paquetville pour le dossier S. Godin Entreprises Ltée – Demande de remboursement des frais;

8.10. Modification de l'arrêté de zonage de Paquetville pour le Catalogue SCHL;

8.11. Modification de l'arrêté de zonage de Saint-Isidore pour le Catalogue SCHL;

8.12. Demande de trajet VTT 4 saisons – Club de VTT Acadien Ltée;

9. Demandes de renseignements et annonces des membres du conseil;

10. Présentations et interventions du public;

11. Ajournement.

AFFAIRES DÉCOULANT DES PROCÈS-VERBAUX

Procès-verbal de la réunion ordinaire du 24 février 2026 :

- **Mise en vente de biens excédentaires**
 Les appels d'offres pour le camion de pompier Ford Éconoline 1993 ainsi que le camion de pompier GMC Topkick 1986 ont été publiés. Les soumissions ont été reçues et ouvertes. Les deux véhicules ont été vendus aux plus hauts soumissionnaires conformément à la résolution 2026-02-032. Le dossier du camion-citerne du service d'incendie de Saint-Isidore sera présenté lors d'une prochaine réunion du conseil municipal. Le directeur de la sécurité publique sera présent afin de répondre aux questions du conseil et de présenter son mémorandum.

Procès-verbal de la réunion ordinaire du 28 juillet 2026 :

- **Mise en vente de biens excédentaires**
 L'appel d'offres pour le camion-benne GMC 1999 1 tonne a été publié. Les soumissions ont été reçues et ouvertes. Le véhicule a été vendu au plus haut soumissionnaire conformément à la résolution 2026-07-083.

Suivis ultérieurs ou demandes de renseignements :

- **Aucun suivi ou demande de renseignements**

Municipalité des Hautes-Terres
1040, rue du Parc, Unité 6, Paquetville NB E8R 1J7
(506) 718-1196 | info@mdht.ca

AFFAIRES DÉCOULANT DES PROCÈS-VERBAUX

Procès-verbal de la réunion ordinaire du 24 février 2026 :

- **Mise en vente de biens excédentaires**
 Les appels d'offres pour le camion de pompier Ford Éconoline 1993 ainsi que le camion de pompier GMC Topkick 1986 ont été publiés. Les soumissions ont été reçues et ouvertes. Les deux véhicules ont été vendus aux plus hauts soumissionnaires conformément à la résolution 2026-02-032. Le dossier du camion-citerne du service d'incendie de Saint-Isidore sera présenté lors d'une prochaine réunion du conseil municipal. Le directeur de la sécurité publique sera présent afin de répondre aux questions du conseil et de présenter son mémorandum.

Procès-verbal de la réunion ordinaire du 28 juillet 2026 :

- **Mise en vente de biens excédentaires**
 L'appel d'offres pour le camion-benne GMC 1999 1 tonne a été publié. Les soumissions ont été reçues et ouvertes. Le véhicule a été vendu au plus haut soumissionnaire conformément à la résolution 2026-07-083.

Suivis ultérieurs ou demandes de renseignements :

- **Aucun suivi ou demande de renseignements**

Municipalité des Hautes-Terres
1040, rue du Parc, Unité 6, Paquetville NB E8R 1J7
(506) 718-1196 | info@mdht.ca

Liste de la correspondance reçue et envoyée de septembre 2026

Correspondances reçues

Date reçue	Destinataires	Expéditeurs	Description
2026-07-28	Municipalité des Hautes-Terres	Charles Avery Président Club Pickelball Saint-Isidore	Lettre de remerciement de don
2026-07-31	Municipalité des Hautes-Terres	Commission de services régionaux Péninsule Acadienne	Ordre de se conformer – 681360 NB Ltée
2026-08-04	Municipalité des Hautes-Terres	Au rayon d'espoir inc.	Lettre de remerciement de don
2026-08-05	Cathy Paulin – Mairesse Conseil municipal	Service d'incendie de Saint-Isidore	Invitation aux jeux de l'APPA 2026
2026-08-07	Municipalité des Hautes-Terres	Commission de services régionaux Péninsule Acadienne	Consultation de voisinage
2026-08-07	Municipalité des Hautes-Terres	Nene Oumou Salamata Diallo Professionnelle de recherche Valorès	Compte rendu de la 1ère rencontre du groupe de travail pour le projet Adaptation Péninsule acadienne PAPA 2.0

Municipalité des Hautes-Terres
1040, rue du Parc, Unité 6, Paquetville NB E8R 1J7
(506) 718-1196 | info@mdht.ca

2026-08-10	Municipalité des Hautes-Terres	Commission de services régionaux Péninsule Acadienne	Revenus de permis et autres frais divers
2026-08-17	Cathy Paulin Mairesse	Pierre Girouard Directeur général Villa St-Joseph	Invitation dans le cadre du 50e anniversaire de la Villa St-Joseph
2026-08-18	Cathy Paulin Mairesse	Université de Moncton	Lettre de félicitations pour l'élection à titre de mairesse
2026-08-19	Mairesse et conseil municipal	Brigitte Kenny Directrice générale Académie Sainte-Famille	Invitation 5 à 7 de reconnaissance pour la campagne de financement 2025-2026
2026-08-25	Municipalité des Hautes-Terres	Nicole Hébert Récréation et loisir NB	Invitation à la table ronde régionale de la Péninsule acadienne et Chaleur
2026-08-28	Municipalité des Hautes-Terres	Aurélie Thériault Adjointe administrative CCNB	Invitation à la marche pour la prévention du suicide et la promotion de la vie
2026-09-07	Municipalité des Hautes-Terres	Denise Thériault Secrétaire et les membres de la direction Club VTT La Rivière Inc.	Lettre de remerciement de don
2026-09-14	Conseil municipal de la Municipalité des Hautes-Terres	Jeanne d'Arc Lavoie Comité de la Fête de récoltes	Lettre de remerciement au conseil municipal
2026-09-14	Municipalité des Hautes-Terres	Jennifer Walkins Sous-ministre adjointe Province du Nouveau-Brunswick	Manuel des ressources pour les gouvernements locaux
2026-09-14	Municipalité des Hautes-Terres	Susan Holt Première ministre Province du Nouveau-Brunswick	Correspondance concernant le processus d'approvisionnement
2026-09-15	Municipalité des Hautes-Terres	Nene Oumou Salamata Diallo Professionnelle de recherche Valorès	Compte rendu de la 2e rencontre du Groupe de travail du projet Adaptation Péninsule acadienne – PAPA 2.0

2026-09-16	Municipalité des Hautes-Terres	Conseil d'administration de la Société historique Nicolas-Denys	Invitation à l'AGA de la Société historique Nicolas-Denys

Correspondances envoyées

Date envoyée	Destinataires	Expéditeurs	Description
2026-06-17	Alexi Hébert	Paolo Gionet Chef pompier, service d'incendie de Saint-Sauveur	Remerciement pour vos années de service
2026-06-17	Joseph Guy Haché	Rémi Thériault Chef pompier, service d'incendie de Notre-Dame-des-Érables	Remerciement pour vos années de service
2026-07-07	Paolo Gionet Guy Paulin Rémi Thériault Chef pompier	Cathy Paulin Mairesse	Invitation à titre de bénévoles
2026-07-23	Diverses entreprises de la Municipalité des Hautes-Terres	Cathy Paulin Mairesse	Demande de commandite
2026-08-04	Gaétan Lanteigne Projet couverture cellulaire dans la PA	Cathy Paulin Mairesse	Lettre d'appui – Appui à la démarche citoyenne portant sur la couverture cellulaire dans la Péninsule acadienne
2026-08-04	Marc-Antoine Losier Gestionnaire Place du quilleur	Cathy Paulin Mairesse	Lettre d'appui – Mise à niveau du Centre des Loisirs de Paquetville
2026-08-13	Jane Matthews-Clark Gestionnaire des biens Gestion des biens et ventes Province du Nouveau-Brunswick	Amyka Richard Greffière adjointe par intérim	Bien excédentaire situé sur le chemin Savoie à Notre-Dame-des-Érables
2026-08-13	Jane Matthews-Clark Gestionnaire des biens Gestion des biens et ventes Province du Nouveau-Brunswick	Amyka Richard Greffière adjointe par intérim	Bien excédentaire situés à Saint-Sauveur NB NID 20305074
2026-08-13	Jane Matthews-Clark Gestionnaire des biens Gestion des biens et ventes Province du Nouveau-Brunswick	Amyka Richard Greffière adjointe par intérim	Bien excédentaires situés à Saint-Sauveur NB NID 20307062

2026-08-13	John MacLean Directeur de la gestion des comptes Finances et conseil du trésor Gouvernement du Nouveau-Brunswick	Amyka Richard Greffière adjointe par intérim	Propriété de Dépanneur Chez Rachel Ltée – 273, route 365, chemin Tilley-Road à Tilley-Road
2026-08-19	Joanne Jean Directrice générale Vie autonome Péninsule acadienne Inc.	Cathy Paulin Mairesse	Lettre d'appui à la demande de financement dans le cadre de l'appel de propositions de la Semaine nationale de l'accessibilité 2027-2029

RAPPORT DU COMITÉ PLÉNIER DU 12 AOÛT 2026

Voici le rapport de la réunion du comité plénier qui s'est déroulée le mercredi 12 août 2026, à 19 h, à la salle du conseil de l'Hôtel de ville, située dans l'édifice Nancy Lainey-Thériault.

Liste des présences et des absences

Présents	Absents
Cathy Paulin, mairesse	Michel Haché, conseiller général
Suzanne Thériault, conseillère générale	Edna Frigault, conseiller quartier 3
Denise Thériault, conseillère quartier 1	Henri Battah, conseiller quartier 6
Etienne Cormier, conseiller quartier 2	Éric Doiron, directeur général/greffier
Nathalie Mallais Comeau, conseillère quartier 4	
Danny Comeau, conseiller quartier 5	
Daniel Hachey, directeur général adjoint/trésorier	
Amyka Richard, greffière adjointe par intérim	

Résumé de la réunion

Item 1 – Ouverture de la réunion

La réunion débute à 19 h.

Madame la mairesse appelle à l'ordre et souhaite la bienvenue aux personnes présentes.

Item 2 – Déclaration de conflit d'intérêt

Aucun conflit.

Item 3 – Lecture de l'ordre du jour

Madame la mairesse fait la lecture de l'ordre du jour.

Municipalité des Hautes-Terres
1040, rue du Parc, Unité 6, Paquetville NB E8R 1J7
(506) 718-1196 | info@mdht.ca

Item 4 – Politique d'incitatifs pour la construction de logements – Volet destiné aux organismes sans but lucratif

Le directeur général adjoint explique que ce point découle de la phase 2 du Fonds pour accélérer la construction de logements (FACL) de la Municipalité des Hautes-Terres. Il rappelle que cette phase prévoit notamment l'adoption d'un catalogue de conception de maisons ainsi que l'élaboration d'une politique d'incitatifs destinée aux organismes sans but lucratif. Il présente ensuite un survol de la politique proposée, notamment son énoncé, son objectif ainsi que les articles 3.3 à 3.6.

La mairesse Cathy Paulin demande au directeur général adjoint de présenter également l'analyse comparative réalisée préalablement à l'élaboration de la politique. Celui-ci explique que l'analyse porte sur les mesures mises en place par différentes municipalités, notamment la Municipalité des Hautes-Terres, Caraquet et Shippagan, ainsi que Moncton, Saint John et Fredericton. Il présente les principales similitudes et différences observées entre les différentes politiques.

Le conseiller Étienne Cormier demande une précision concernant la politique de Fredericton, notamment à savoir si celle-ci ne permet pas d'inclure des logements abordables et des logements au loyer régulier dans un même projet. Le directeur général adjoint confirme que c'est bien le cas et précise que ces deux types de logements ne peuvent pas être combinés dans un même logement dans cette région.

Item 5 – Modification de zonage de Paquetville et Saint-Isidore – Catalogue de la SCHL

Le directeur général adjoint explique que, conformément aux critères du Fonds pour accélérer la construction de logements (FACL), la Municipalité doit adopter le catalogue de conception de logements de la SCHL. Il précise que, puisque la Municipalité est actuellement en processus d'élaboration de son plan municipal et de son nouveau plan de zonage, il serait préférable de demander l'avis du Comité de révision de la planification (CRP) avant de procéder à la modification des arrêtés de zonage.

La mairesse Cathy Paulin précise que le catalogue de la SCHL devra être adopté et intégré aux dispositions du plan de zonage afin de répondre aux critères du FACL.

Item 6 – Libération du fonds de garantie de franchise collective en responsabilité civile primaire du regroupement des villages de l'Association des municipalités francophones du Nouveau-Brunswick

Le directeur général adjoint informe le conseil d'une demande de l'Association francophone des municipalités du Nouveau-Brunswick (AFMNB) visant la libération des sommes résiduelles des fonds de garantie de franchise collective auxquels la Municipalité a droit. Il explique que ces fonds avaient été constitués avant les fusions municipales par les villages membres du regroupement, dont Saint-Isidore et Paquetville, afin de couvrir les réclamations d'assurance jusqu'à concurrence du montant de la franchise collective.

Il précise que, pour certaines périodes d'assurance, les indemnités versées ont été inférieures au montant de la franchise et qu'un solde demeure donc disponible. Puisque les délais de prescription sont expirés et que tous les dossiers de réclamation liés aux franchises concernées sont maintenant clos, l'AFMNB entreprend les démarches nécessaires afin de distribuer les soldes aux municipalités

selon le même prorata que celui utilisé lors de leur constitution. Une résolution du conseil est requise afin d'autoriser la libération des fonds.

Item 7 – Demande de lettre d'appui – Vie Autonome Péninsule Acadienne Inc.

Le directeur général adjoint informe le conseil de la demande de lettre d'appui reçue de Vie Autonome Péninsule Acadienne Inc. dans le cadre de sa demande de financement pour l'appel de propositions de la Semaine nationale de l'accessibilité 2027-2029. La demande vise à appuyer un projet d'activités de sensibilisation à l'accessibilité, à l'inclusion et à la participation des personnes dans la communauté. Il rappelle également la collaboration existante entre l'organisme et la Municipalité des Hautes-Terres, notamment pour la diffusion de leurs activités dans le journal communautaire municipal.

Item 8 – Clôture de la réunion

La réunion se termine à 19 h 21.

RAPPORT DU COMITÉ PLÉNIER DU 14 SEPTEMBRE 2026

Voici le rapport de la réunion du comité plénier qui s'est déroulée le lundi 14 septembre 2026, à 19 h, à la salle du conseil de l'Hôtel de ville, située dans l'édifice Nancy Lainey-Thériault.

Liste des présences et des absences

Présents	Absents
Cathy Paulin, mairesse	
Michel Haché, conseiller général	
Suzanne Thériault, conseillère générale	
Denise Thériault, conseillère quartier 1	
Etienne Cormier, conseiller quartier 2	
Edna Frigault, conseiller quartier 3	
Nathalie Mallais Comeau, conseillère quartier 4	
Danny Comeau, conseiller quartier 5	
Henri Battah, conseiller quartier 6	
Daniel Hachey, directeur général adjoint/trésorier	
Amyka Richard, greffière adjointe par intérim	

Résumé de la réunion

Item 1 – Ouverture de la réunion

La réunion débute à 19 h.

Madame la mairesse appelle à l'ordre et souhaite la bienvenue aux personnes présentes.

Item 2 – Déclaration de conflit d'intérêt

La conseillère Denise Thériault déclare un conflit d'intérêt avec l'item 5 de l'ordre du jour.

Item 3 – Lecture de l'ordre du jour

Madame la mairesse fait la lecture de l'ordre du jour.

Municipalité des Hautes-Terres
1040, rue du Parc, Unité 6, Paquetville NB E8R 1J7
(506) 718-1196 | info@mdht.ca

Item 4 – Modification de la politique sur les appels d'offres et les achats

Le directeur général par intérim explique qu'une modification de la politique sur les appels d'offres et les achats est nécessaire pour deux principales raisons. La première concerne la nouvelle méthode d'approvisionnement annoncée par le gouvernement provincial, qui demande de prioriser les achats locaux, provinciaux ou canadiens. La seconde concerne la présentation prochaine des états financiers de la Municipalité.

Le conseil souhaite que la modification de la politique soit présentée lors d'une prochaine réunion.

Item 5 – Centre des Loisirs de Paquetville – Demande de soutien pour le déblaiement hivernal

La conseillère Denise Thériault s'absente de la salle de réunion à 19 h 03 en raison de son conflit d'intérêt.

Le directeur général par intérim informe le conseil qu'une demande a été reçue du Centre des loisirs de Paquetville afin que la Municipalité poursuive, cette année encore, le déblaiement hivernal de la cour extérieure.

Il rappelle qu'une politique de partenariat a été adoptée par le conseil cette année et que celle-ci prévoit le maintien des ententes existantes jusqu'en 2027. La demande sera donc réévaluée l'an prochain afin de déterminer si le maintien du déblaiement aura lieu pour l'hiver 2027-2028.

La conseillère Denise Thériault revient dans la salle de réunion à 19 h 06.

Item 6 – Modification de l'arrêté de zonage de Paquetville pour le dossier S. Godin Entreprises Ltée – Demande de remboursement des frais

Le directeur général par intérim explique que cette demande découle de la résolution no 2026-09-111, par laquelle le conseil municipal a accepté de mettre fin au processus de modification de zonage concernant le dossier de S. Godin Entreprises Ltée.

Il précise qu'aucune démarche ni aucun frais supplémentaire n'ont été engagés dans le cadre du processus et que l'administration recommande donc de rembourser la totalité des 1 000 $ versés par l'entreprise.

Le conseil souhaite que cette demande soit présentée lors de la prochaine réunion ordinaire.

Item 7 – Camion-citerne de Saint-Isidore

Le directeur général par intérim informe le conseil qu'un mémorandum du directeur de la sécurité publique a été inclus dans les documents de la réunion. Il explique que celui-ci présente notamment les avantages et les inconvénients liés au maintien en service du camion-citerne de Saint-Isidore. Parmi les éléments soulevés, le camion présente une capacité de 3 000 gallons d'eau, comparativement à 1 200 gallons pour les autres camions. Toutefois, des défis liés à son entreposage ainsi que des coûts de réparation estimés entre 24 900 $ et 27 400 $ sont également à considérer. Des coûts supplémentaires seraient à prévoir pour la construction d'un abri si la Municipalité décidait de conserver le camion.

Le conseiller Henri Battah demande si le camion est présentement en service. Le directeur général par intérim confirme que ce n'est pas le cas. Le conseiller souligne également qu'il faudrait considérer les coûts de formation nécessaires afin que les pompiers obtiennent la certification requise pour conduire le camion.

Le conseiller Danny Comeau demande si la Municipalité éprouve actuellement des difficultés liées à l'approvisionnement en eau lors des interventions. Le directeur général par intérim indique qu'il ne croit pas que ce soit le cas, mais recommande que le directeur de la sécurité publique soit invité à faire une présentation au conseil afin de répondre aux questions et de fournir davantage d'information avant qu'une décision soit prise.

Le conseiller Michel Haché demande à quand remonte la dernière utilisation du camion. Le directeur général par intérim indique qu'il aurait été utilisé il y a environ six mois. Le conseiller demande également si des difficultés liées à l'approvisionnement en eau ont été constatées depuis et si un programme d'entretien est en place pour les camions du service d'incendie.

Le conseiller Étienne Cormier demande quelle est la durée de vie moyenne recommandée pour un camion de ce type. Le directeur général par intérim explique qu'une fois qu'un camion dépasse le nombre d'années recommandé, il doit faire l'objet d'une certification afin de pouvoir continuer à être utilisé.

Item 8 – École de Saint-Sauveur

Le directeur général par intérim explique que, lors de la préparation de la réunion, une seule offre d'achat avait été reçue pour l'école de Saint-Sauveur. Il informe toutefois le conseil que deux autres personnes ou groupes ont manifesté leur intérêt depuis. Il propose donc d'attendre la réception des autres offres avant de poursuivre les discussions sur le dossier.

Le conseiller Michel Haché demande d'où provient cet intérêt récent. Le directeur général par intérim explique que, lorsque le conseil avait décidé de mettre la propriété en vente par l'entremise d'un agent immobilier, un article avait été publié dans l'Acadie Nouvelle, ce qui aurait suscité l'intérêt de nouvelles personnes.

Le conseiller Michel Haché s'interroge également sur le processus à suivre et demande si, puisque la Municipalité avait déjà décidé de mettre la propriété en vente, une des offres reçues pourrait être acceptée. Le directeur général par intérim confirme que oui le conseil peut accepter une offre sans devoir procéder à un nouvel appel d'offres.

Le conseiller Danny Comeau demande que les démarches soient accélérées afin que la Municipalité puisse se départir de la propriété rapidement.

Le conseiller Henri Battah souligne qu'il est satisfait de constater que l'offre reçue jusqu'à présent semble répondre aux besoins de la communauté.

Item 9 – Amélioration du site du Complexe Équestre Richard Losier, à Saint-Isidore

Le directeur général par intérim informe le conseil qu'un entrepreneur de la région de Saint-Isidore a communiqué avec la Municipalité afin d'offrir une contribution sous forme de travaux au site du Centre équestre Richard Losier. Les travaux proposés comprennent l'ajout de gravier afin de surélever les estrades autour des arènes, l'élargissement du ponceau à l'entrée du site ainsi que l'enlèvement des anciennes fondations d'une vieille grange.

L'entrepreneur souhaite assumer l'ensemble des coûts liés à ces travaux.

Le conseiller Henri Battah souligne qu'il s'agit de travaux qui répondent à des besoins du site.

Item 10 – Mise en vente de biens excédentaires

Le directeur général par intérim informe le conseil que la Municipalité serait prête à se départir de trois autres camions de pompiers qui sont maintenant désuets. Il explique toutefois que le processus devra être différent de celui utilisé précédemment.

Il rappelle que la résolution adoptée antérieurement autorisait la direction générale à lancer l'appel d'offres et à accepter l'offre la plus élevée. Il explique que, afin de suivre le processus approprié pour la disposition des biens excédentaires et de tenir compte des états financiers, une première résolution devra plutôt autoriser uniquement le lancement de l'appel d'offres. Les offres reçues seront ensuite présentées au conseil municipal pour analyse et décision finale.

Le conseil se dit en accord avec cette façon de procéder et souhaite que les résolutions soient présentées lors de la prochaine réunion ordinaire.

Item 11 – Création d'un comité des ressources humaines

Le directeur général par intérim informe le conseil qu'il a été mis au courant de son souhait de créer un comité des ressources humaines. Il indique qu'il aurait besoin de connaître les modalités souhaitées par le conseil, notamment l'objectif du comité, son mandat et le nombre de membres qui le composeraient.

Le conseiller Henri Battah souligne qu'il souhaite que les comités soient composés d'un nombre impair de membres.

Le conseiller Danny Comeau demande s'il serait possible de vérifier le fonctionnement des comités des ressources humaines dans d'autres municipalités afin de s'en inspirer.

Le directeur général par intérim indique que cela est possible, mais précise que ce type de comité est généralement appelé à traiter notamment de l'organigramme, de la répartition des tâches et des politiques liées aux ressources humaines.

Le conseiller Michel Haché souligne qu'un comité des ressources humaines avait déjà existé au sein de la Municipalité. La greffière adjointe par intérim précise que ce comité avait notamment participé à l'élaboration de l'arrêté concernant la direction générale ainsi que de la politique sur les ressources humaines.

Item 12 – Création d'un comité des finances

Le directeur général par intérim explique que, dans plusieurs municipalités, le comité des finances est généralement composé de l'ensemble des membres du conseil. Il précise que ce comité peut notamment servir à présenter les rapports financiers et à préparer le budget.

La mairesse demande au directeur général par intérim s'il recommande que l'ensemble du conseil compose le comité. Celui-ci répond par l'affirmative. Il explique que cette façon de faire facilite les prises de décision, puisque tous les membres du conseil reçoivent l'information et peuvent en discuter au même moment, sans devoir formuler une recommandation qui serait ensuite discutée en comité plénier avant de revenir à une réunion ordinaire ou extraordinaire pour adoption.

Le conseiller Henri Battah souligne qu'il est important que tous les membres du conseil reçoivent l'information en même temps et que les discussions financières se déroulent dans le cadre de cette réunion.

Item 13 – Autorisation pour un trajet VTT 4 saisons pour le Club VTT Acadien Ltée

Le directeur général par intérim informe le conseil qu'une demande a été reçue du Club VTT Acadien Ltée afin de permettre l'utilisation à l'année d'une portion du chemin Lavigne, à Maltempec, par les VTT.

Le conseiller Michel Haché soulève une question concernant une discussion antérieure portant sur le point 1 au point B, qui devait permettre de relier un sentier à un autre. Le conseiller Étienne Cormier précise que la présente demande vise à permettre de rejoindre un relais VTT et confirme qu'il existe un sentier aux deux endroits.

Le conseiller Henri Battah demande si l'autorisation pourrait être révoquée ultérieurement. Le directeur général par intérim confirme que ce serait possible.

Item 14 – Suspension du service de collecte des déchets et du recyclage de l'Allée du Lac Adam, à Val Doucet

Le directeur général par intérim explique que la Commission de services régionaux Péninsule acadienne (CSRPA) a communiqué avec le directeur des travaux publics vers la fin du mois d'août afin de l'informer que l'Allée du Lac Adam n'était plus desservie par le service de collecte depuis le début du mois de juillet.

Il explique que les options pour les citoyens sont soit d'apporter leurs bacs au chemin Savoie, soit de mettre l'allée aux normes afin de permettre la reprise du service.

Le conseiller Michel Haché souligne que la Municipalité n'avait pas été avisée auparavant et se dit déçu de la situation.

La mairesse demande si toutes les petites rues privées sont desservies par le service de collecte. Le directeur général par intérim répond que non.

La conseillère Denise Thériault mentionne qu'elle a déjà possédé un chalet situé dans une allée privée et qu'elle devait elle aussi apporter ses bacs au bord du chemin principal.
Item 15 – Clôture de la réunion
La réunion se termine à 19 h 44.